

Image not found or type unknown



## indemnisation matérielle suite classement sans suite

Par **PACCA**, le **08/02/2020** à **13:33**

Bonjour,

L2 28/01/2020, un SDF a brisé ma vitre arriere de voiture.

Il a été interpellé par la police, et j'ai déposé plainte.

Le dossier a été classé sans suite, car déclaré "fou, irresponsable".

Je n'ai pas l'option bris de glace auprès de mon assurance.

Je demande le remboursement de 280€, correspondant à la facture de remplacement de la vitre.

Après de qui puis adresser ma demande.

Merci de me renseigner

Cordialement